**Document d'informations clés – FCP Allocation Valeur by Varenne**

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

# Allocation Valeur by Varenne

Part C - Code ISIN : FR001400QQX3
Nom de l'initiateur : **Zenith AM**
Site internet : www.zenith-am.com
Contact : **Appeler le +33 1 80 98 00 50 pour de plus amples informations**
L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Zenith AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Zenith AM est une société de gestion de portefeuille agréée sous le numéro GP-11000028 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés **: 30/06/2025**

## En quoi consiste ce produit ?

**Type**

Le fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières « OPCVM » constitué juridiquement sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (le « FCP ») de droit français.

***L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet OPC présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.***

**Durée**

Allocation Valeur by Varenne, le FCP a été constitué pour une durée de 99 ans. Zenith AM peut cependant décider de le dissoudre par anticipation à tout moment.

**Objectifs**

En tant que fonds nourricier le fonds Allocation Valeur by Varenne est investi en permanence et à hauteur de 90% minimum dans la part « F-EUR » (Code ISIN : LU2720906028) du compartiment « Varenne Valeur » de la SICAV de droit luxembourgeois, Varenne UCITS (ci-après le « Maître ») et à titre accessoire en liquidités. La performance de Allocation Valeur by Varenne peut être inférieure à celle de du fonds Maître en raison notamment de ses propres frais.

L'objectif de gestion du fonds Nourricier est le même que celui du fonds Maître à savoir, *la recherche d'une performance annualisée supérieure à l'Euro Short Term Rate (€STR) capitalisé (moyenne sur 12 mois glissants) sur la période d'investissement recommandée, en s'appuyant sur une gestion discrétionnaire. Le fonds Maître est géré activement et fait référence à l'indice de référence à des fins de comparaison et de calcul de la commission de performance.*

*Au moyen de toutes les catégories d'actifs financiers de la zone euro et hors zone euro, décrits ci-dessous, le fonds Maître met en place une stratégie discrétionnaire. Le compartiment sera toutefois investi en permanence au minimum à 75% en titres éligibles au Plan d'Epargne en Action (PEA). Le fonds Allocation Valeur by Varenne est éligible au PEA.*

*Sur la partie actions : La stratégie Long Equity cible des entreprises de grande qualité, avec un avantage concurrentiel durable, une direction solide et une forte dynamique de création de valeur. Elle adopte une diligence raisonnable de type « private equity », incluant des réunions avec la direction et des interactions avec des experts, et se concentre sur des entreprises avec une décote significative par rapport à leur valeur intrinsèque. Pour éviter toute ambiguïté, il ne s'agit pas d'investissements dans des sociétés non cotées, mais uniquement de l'utilisation de techniques d'investissement courantes pour l'exposition à des sociétés non cotées. Cette approche recherche également des entreprises rentables, avec des taux de croissance élevés, une amélioration des bénéfices ou une accélération de la croissance, identifiées à l'aide de données fondamentales et comportementales propriétaires. Elle explore également les opportunités dans les restructurations, scissions et redressements, en mettant en avant les entreprises disposant de plans clairs de création de valeur et d'un potentiel non réalisé. La stratégie d'Absolute short vise à identifier des sociétés qui vont faire face à un "capital event", c'est-à-dire une recapitalisation, une restructuration du capital ou une liquidation.*

*Sur la partie merger arbitrage : L'équipe de gestion du fonds Maître se concentre exclusivement sur des fusions/acquisitions annoncées et amicales et restructurations de capital. Cette stratégie permet de réduire la corrélation du portefeuille aux indices et de fournir un rendement supplémentaire au fonds, notamment en cas de marchés baissiers*

*Utilisation d'instruments dérivés dans le cadre de contrats à terme ferme ou conditionnel, de swaps et/ou de change à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré en couverture ou en exposition de risques actions, de taux ou de change.*

*Sur la partie couverture macroéconomique : La gestion du fonds Maître utilise des instruments au profil rendement/risque asymétrique, comme les options, afin de limiter l'impact sur le portefeuille en cas de scénario économique négatif sans réduire pour autant le degré d'exposition du portefeuille aux marchés.*

*Sur la partie taux, le gérant du fonds Maître choisit de se positionner sur des produits de taux en fonction de ses anticipations sur la courbe des taux. L'investissement pourra se faire en valeurs du Trésor, fonds d'Etat à taux fixes ou à taux variables, en bons du Trésor négociables, en obligations sur le marché secondaire ou primaire, sous forme d'emprunts d'Etat ou d'emprunts privés.*

*Le Compartiment pourra être investi en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA sans dépasser la limite de 10% des actifs. Le Compartiment pourra être exposé à un risque de change qui ne sera pas couvert de façon systématique par la Société de gestion.*

Cet investissement est conseillé aux investisseurs qui souhaitent conserver leur investissement sur un horizon de placement de 5 ans.
Le fonds Maître n'est pas établi dans le même État membre que le fonds nourricier ce qui peut avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé au fonds nourricier.

Affectation du résultat : capitalisation.

**Investisseurs de détail visés**
Le FCP est destiné à tous les investisseurs qui recherchent une croissance du capital. Rien ne peut garantir qu'ils récupéreront le montant investi à l'origine. Le FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs prévoyant de retirer leur apport dans un délai de cinq ans. L'évaluation de la Société de gestion ne constitue pas un conseil d'investissement. Son objectif est de donner aux investisseurs une indication initiale leur permettant de déterminer si le FCP est adapté à leur situation, en tenant compte de leur niveau d'expérience, de leur appétit pour le risque et de leur horizon d'investissement.
Le dépositaire du FCP est Société Générale S.A agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

De plus amples informations sur le FCP ainsi que le prospectus, les rapports annuels et semestriels et les valeurs liquidatives sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur son site internet : https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

**Indicateur de risque**




**L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez l'investissement pendant cinq (5) ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Par ailleurs, le FCP peut également être exposé aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque) et identiques au fonds Maître, à savoir : risque de liquidité lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente, risque de contrepartie lié au manquement d'une contrepartie à ses obligations contractuelles entraînant une perte pour le fonds.

**Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**
Les demandes de souscriptions et de rachats du fonds Nourricier et du fonds Maître sont centralisées chaque jour ouvré précédant le jour d'établissement de la valeur liquidative (J-1) avant 11h00 et sont exécutés sur la base de la prochaine VL calculée sur les cours de clôture du jour ouvré suivant (bourse du jour J).

**Scénarios de performance**
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| ***Période de détention recommandée : cinq ans minimum***<br>***Exemple d'investissement : 10 000 €*** | | | |
|---|---|---|---|
| **Scénarios** | | 1 an | 5 ans<br>(période de détention recommandée minimale) |
| **Minimum** | **Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.** | | |
| **Tensions** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**<br>Rendement annuel moyen | **5 920€**<br>-40,79% | **5 530€**<br>-11,18% |
| **Défavorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**<br>Rendement annuel moyen | **8 370€**<br>-16,34% | **10 180€**<br>0,04% |
| **Intermédiaire** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**<br>Rendement annuel moyen | **10 340€**<br>3,39% | **13 120€**<br>5,58% |
| **Favorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**<br>Rendement annuel moyen | **13 050€**<br>30,47% | **14 990€**<br>8,43% |

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :
- le 28/03/2024 et le 30/05/2025 pour le scénario défavorable ;
- le 30/04/2019 et le 30/04/2024 pour le scénario intermédiaire ;
- le 31/10/2016 et le 29/10/2021 pour le scénario favorable.

## Que se passe-t-il si Zenith AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?
Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de Zenith AM les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

**Coûts au fil du temps**

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

| *Investissement de 10 000 €*<br>**Scénarios** | **Si vous sortez après 1 an** | **Si vous sortez après 5 ans** |
|---|---|---|
| **Coûts totaux** | 199€ | 1 358,65€ |
| **Incidence des coûts annuels (*)** | 1,99% | 2,10% |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,68% avant déduction des coûts et de 5,58% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

**Composition des coûts :**

| **Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie** | | Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an |
|---|---|---|
| **Coûts d'entrée** | Nous ne facturons pas de coût d'entrée | 0€ |
| **Coûts de sortie** | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0€ |
| **Coûts récurrents prélevés chaque année** | | |
| **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** | 1,99% de la valeur de votre investissement par an. | 199€ |
| **Coûts de transaction** | 0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 0€ |
| **Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions** | | |
| **Commissions liées aux résultats** | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0€ |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée : 5 ans.**

Ce produit convient aux investissements à long terme. Les parts du Fonds peuvent en principe être rachetées chaque jour de valorisation. Sauf mention contraire dans le prospectus, une telle opération n'engendre en principe aucun coûts ou frais. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus du FCP.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation relative au FCP peut être adressée par courrier à : **Zenith AM** - 13, rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS ou par courriel à l'adresse électronique suivante : info@zenith-am.com

## Autres informations pertinentes

Devise de la part C : euro.

Classification SFDR : article 8. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale

Des informations sur la performance de la part du FCP au cours des 10 dernières années (ou des années civiles complètes depuis le lancement de la part du FCP, si celle-ci a été lancée depuis moins de 10 ans) sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion : https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm.

Le prospectus du fonds Maître, le document d'informations clés, ses rapports et comptes périodiques annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français au format numérique, sur simple demande auprès de Zenith AM à l'adresse électronique suivante : info@zenith-am.com.

L'investisseur peut également saisir le Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : https://www.amf-France.org/fr/le-mediateur